

Programme : Licence en Droit

DROIT DES PERSONNES (3Cr)

CIV101

La personnalité juridique. La capacité. Les personnes physiques: la conception, la naissance, la mort, l'absence, la disparition, le corps. Le nom, le sexe, le domicile, l'état civil. Les incapacités : l'administration légale, la tutelle des mineurs, les majeurs interdits, le conseil judiciaire. Les personnes morales: la notion de personne morale. Constitution, fonctionnement et dissolution des personnes morales.

DROIT DE LA FAMILLE (3Cr)

CIV102 / Pr : CIV101

La famille: définition. Sources et historique du droit de la famille. Le mariage: conditions de formation, effets, preuves. Le divorce: causes, procédure, effets. La séparation de corps: causes, procédure, effets. Le concubinage. Le plaçage. La filiation biologique : les modes d'établissement de ce type de filiation. La filiation adoptive. La parenté, l'alliance. L'obligation alimentaire, pension alimentaire, l'autorité parentale, la garde, la jouissance légale.

DROIT DES BIENS (3Cr)

CIV103 / Pr : DRT120

La notion juridique de patrimoine. Les droits patrimoniaux. Définition et classification des biens. Droit de propriété et démembrement de ce droit: les servitudes, l'usufruit, l'usage, l'emphytéose, la copropriété. La possession. Traitement administratif des biens.

LES CONTRATS SPECIAUX

CIV106 / Pr : CIV105

La vente. Les contrats de distribution, l'échange. Le mandat. Le louage. Contrat d'entreprise. Contrats de restitution (dépôt, prêt). Contrats aléatoires (contrat de rente viagère, jeux et paris). Les contrats de représentation.

DROIT DES OBLIGATIONS 1 (3Cr)

CIV104 / Pr : CIV101, CIV103

Notion d'obligation; classification des obligations, classification des contrats. L'autonomie de la volonté. La formation du contrat: le consentement, les vices de consentement, l'objet, la cause, les nullités. Les effets du contrat : force obligatoire du contrat entre les parties, les tiers et le contrat. Le contrat à l'égard de la loi, à l'égard du juge. Le contrat dans le temps : le terme, la condition. Inexécution du contrat : faute contractuelle, responsabilité contractuelle, les clauses pénales, les clauses limitatives ou exclusives de responsabilité. L'exception d'inexécution, la résolution du contrat, la théorie des risques.

DESCRIPTIF DE COURS

Programme : Licence en Droit

DROIT DES OBLIGATIONS 2 (3Cr)

CIV105

Pr : CIV102, CIV103, CIV104

La responsabilité délictuelle : le dommage, la faute personnelle, le fait d'autrui, le fait des choses, la réparation, les dommages-intérêts. La gestion d'affaires, le paiement de l'indu, l'enrichissement sans cause.

Droit commun des obligations: la solidarité, l'obligation conjointe. L'exécution en nature. La contrainte par corps, la contrainte sur le patrimoine du débiteur. La cession de créances. Le paiement. La subrogation. La novation. La compensation. La cession de biens. La remise de dette, La prescription.

DROIT DES SÛRETÉS (3Cr)

CIV107

Pr : CIV105, PRO164

Les privilèges. Sûretés personnelles : le cautionnement, les garanties autonomes. Sûretés réelles : droit de rétention, sûretés mobilières : nantissement, gage, clause de réserve de propriété ; sûretés immobilières : hypothèque, antichrèse. Publicité foncière

LES RÉGIMES

MATRIMONIAUX (3Cr)

CIV110 / Pr : CIV104

Le régime général des régimes matrimoniaux: le choix du régime matrimonial, le changement de régime matrimonial. Le régime primaire. Les régimes de communauté: communauté légale, communautés conventionnelles. Les régimes de séparation. Le régime dotal.

SUCCESSIONS ET LIBÉRALITÉS

(3Cr)

CIV108/ Pr : CIV105

La transmission légale. Succession ab intestat: ouverture de la succession. Vocation successorale. Dévolution successorale: ordre, degré, fente. Transmission de la succession vacante. Droits et obligations de l'héritier. Pactes sur succession future. La transmission volontaire. Les libéralités: capacité, volonté, objet et cause des libéralités. Réserve. Modalité des libéralités. Donation entre vifs. Testament. Donations entre époux. Le partage. Rapport. Compte de liquidation. Partage: règles de fond et de forme. Lésion. Effets du partage. Le partage d'ascendant.

DROIT DES AFFAIRES 1 (3Cr)

DRA111 / Pr : CIV101, DRT120

Commerçant, actes de commerce

Définition, caractère et domaine d'application du droit des affaires. Organisation administrative (Chambre de commerce) et judiciaire du commerce. Sources du droit commercial. La commercialité. Les actes de commerce. La profession commerciale. La capacité commerciale

DROIT DES AFFAIRES 2 (3Cr)

DRA112 / Pr : DRA111

Droit des sociétés

Les sociétés commerciales. Société en nom collectif. Société en commandite. Société anonyme.

DESCRIPTIF DE COURS

Programme : Licence en Droit

DROIT DES AFFAIRES 3 (3Cr)

DRA113

Pr : DRA112, CIV104

Instruments de paiement et de crédit

Les effets de commerce: la lettre de change, le billet à ordre. Les instruments de paiement et de crédit: carte de crédit, carte de paiement, le chèque, le virement bancaire.

DROIT DES AFFAIRES 4 (3Cr)

DRA114 / Pr : DRA113, PRO163

Faillite et règlement des litiges commerciaux

La procédure commerciale. Les modes de règlements alternatifs des différends commerciaux : la conciliation, l'arbitrage. La faillite.

DROIT FONDAMENTAUX DE L'HOMME (3Cr)

DRH180

Pr : INT141, PEN153

Notion de droits fondamentaux (approche philosophique et juridique). Typologie des droits fondamentaux. Violations des droits de l'Homme : crimes de guerre, crimes contre l'humanité. Mécanismes nationaux et internationaux de garantie: protection constitutionnelle, légale et conventionnelle, garanties juridictionnelles et non juridictionnelles en droit interne et en droit international (juridictions haïtiennes, Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, Cour Pénale Internationale, mécanismes para-juridictionnels).

INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT (3Cr)

DRT120

La notion de droit: le droit et les autres règles; critères de la règle de droit; le droit comme science. Le droit objectif: les branches du droit; les sources du droit : la loi, hiérarchie des normes, la loi dans le temps, interprétation de la loi la jurisprudence, la coutume, la doctrine. Les droits subjectifs: la notion ; les sujets de droit (personnes physiques, personnes morales) et classification des droits (droits patrimoniaux, droits extra patrimoniaux; les sources des droits subjectifs (actes juridiques, faits juridiques), la transmission et l'extinction de ces droits; la preuve des droits subjectifs (preuve littérale, le témoignage, les présomptions, l'aveu, le serment, les modes de preuve, la signature électronique).

HISTOIRE DU DROIT (3Cr)

DRT121 / Pr : DRT120

Eléments de droit romain. Le droit sous la colonie: le Code Noir. Le droit national avant les codifications. Le droit national après les codifications jusqu'à la période contemporaine.

MÉTHODOLOGIE JURIDIQUE I (3Cr)

DRT122

La prise de note. Le résumé de textes

MÉTHODOLOGIE JURIDIQUE 2 (3Cr)

DRT123 / Pr : DRT122

Analyse et commentaire de textes légaux

MÉTHODOLOGIE JURIDIQUE 3 (3Cr)

DRT124 / Pr : DRT123

Le commentaire d'arrêt. La dissertation juridique

DESCRIPTIF DE COURS

Programme : Licence en Droit

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES (3Cr)

HIS131

La pensée politique dans l'Antiquité, la pensée politique médiévale, la pensée politique de la Renaissance. L'absolutisme et ses contestations, les doctrines libérales, les doctrines socialistes, les doctrines du Tiers-Monde

HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES (3Cr)

HIS132 / Pr : HIS131

De 1945 à nos jours: la guerre froide, la détente, les décolonisations, le mouvement des non-alignés, les relations Nord-Sud, l'effondrement du communisme. Unipolarité ou multipolarité.

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 1 (3Cr)

INT141 / Pr : HIS132, PUB171

La notion de droit international public. Sujets du droit international: les Etats, les organisations internationales. Les instruments du droit international: les traités, la jurisprudence, la coutume, le jus cogens. Les nouveaux acteurs du droit international.

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 2 (3Cr)

INT142 / Pr : INT141

Le règlement diplomatique, juridictionnel et arbitral des différends. La responsabilité internationale. Les espaces internationaux et leur protection. Le droit international humanitaire.

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ 1 (3Cr)

INT143 / Pr : CIV105

Objet, historique et sources du droit international privé. Droit de la nationalité, la nationalité haïtienne, conditions des étrangers. Conflits de lois : système général de solution de conflit de lois, les catégories de rattachement; fondement de la règle de conflit. Fonctionnement de la règle de conflit, L'application de la loi étrangère. Le conflit de qualification. Le conflit de rattachement : le renvoi. Les obstacles à l'application de la loi étrangère

DROIT COMPARÉ (3Cr)

INT145 / Pr : DRT121, PUB171

Introduction générale au droit comparé. Les méthodes de la comparaison. Les grands systèmes de droit contemporain: famille romano-germanique; famille de la common law; droit musulman; les droits coutumiers.

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ 2 (3Cr)

INT144

Pr : INT143, CIV106, CIV108, CIV110

Règles spéciales de conflits de lois. Statut personnel: loi personnelle, mariage, filiation, capacité. Statut réel: biens corporels, biens incorporels. Actes et faits juridiques, faits générateurs d'obligations, contrats, régimes matrimoniaux, succession. Conflit de juridictions : compétence internationale des tribunaux haïtiens ; effets en Haïti des jugements et sentences arbitrales rendues à l'étranger.

DROIT COMMUNAUTAIRE (3Cr)

INT146 / Pr : INT142

Approche juridique des processus d'intégration régionale

Droit communautaire européen institutionnel et matériel. Intégration dans les Caraïbes. Autres expériences d'intégration régionale (Mercosur, Communauté andine, etc.)

DESCRIPTIF DE COURS

Programme : Licence en Droit

DROIT PÉNAL GÉNÉRAL (3Cr)

PEN151 / Pr : DRT120

Sources, historique, sciences annexes. Etude de l'infraction: éléments constitutifs. Le délinquant. La peine.

DROIT PÉNAL SPÉCIAL (3Cr)

PEN152 / Pr : PEN151

Les infractions contre l'État et contre la paix publique ; les délits financiers. Les infractions contre les personnes. Les infractions contre les biens.

PROCÉDURE PÉNALE (3Cr)

PEN153 / Pr : PEN152

L'enquête, le personnel de police judiciaire. L'instruction. Le procès pénal : les tribunaux, les parties, le déroulement du procès. La procédure spéciale pour mineurs. Coopération pénale internationale.

INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES (3Cr)

PRO161

L'organisation judiciaire. Les tribunaux et leurs compétences respectives. Le personnel judiciaire. Réalités du système judiciaire haïtien. Les juridictions indépendantes. La juridiction administrative. L'administration du système judiciaire

PROCÉDURE CIVILE I (3Cr)

PRO162 / Pr : PRO161

La compétence, l'action, les théories de l'instance (liens d'instance, principes directeurs de l'instance). Les actes, les délais. La procédure dégagée d'incidents, les procédures sommaires. La procédure de référé, la procédure devant le tribunal de paix. Les jugements. Le désistement, la péremption, la prescription. L'office du Doyen du Tribunal de première instance.

PROCÉDURE CIVILE II (3Cr)

PRO163 / Pr : PRO162

Les incidents, les exceptions, les mesures d'instruction. L'appel, l'opposition, la tierce-opposition, la requête civile, le pourvoi en cassation. La récusation.

VOIES D'EXÉCUTION (3Cr)

PRO164 / Pr : CIV101, PRO163

Introduction à l'exécution forcée. Règles de la saisie. La saisie-exécution, la saisie-arrêt, la saisie-gagerie, la saisie foraine, saisie conservatoire des aéronefs et des navires, la saisie revendication, la saisie immobilière, les procédures d'ordre et de distribution. L'exécution des créances de l'Etat.

DROIT CONSTITUTIONNEL I (3Cr)

PUB171

L'État, les Constitutions, le droit constitutionnel. Les grands systèmes politiques: Le modèle démocratique; les démocraties libérales; les régimes autoritaires; le modèle socialiste; les régimes politiques du tiers-monde.

DROIT CONSTITUTIONNEL II (3Cr)

PUB172 / Pr : PUB171

les institutions politiques haïtiennes. Histoire constitutionnelle. La Constitution de 1987. Les trois pouvoirs de l'Etat. Les institutions indépendantes, La révision constitutionnelle

DESCRIPTIF DE COURS

Programme : Licence en Droit

DROIT ADMINISTRATIF 1 (3Cr)

PUB173/ Pr : PUB172

Introduction générale.
Institutions administratives.
Administration centrale de l'Etat : La présidence, le premier ministre, les ministres, les départements ministériels.
L'administration déconcentrée (organismes déconcentrés et services extérieurs), La décentralisation technique (les organismes autonomes et leurs relations avec l'Etat). La décentralisation territoriale : les collectivités territoriales secondaires (le département, la commune, la section communale) leur organisation et leurs relations avec l'Etat.

DROIT ADMINISTRATIF 2 (3Cr)

PUB174 / Pr : PUB173

Actes de l'administration: décisions exécutoires, contrats de l'administration (Contrats de droit privé et contrats administratifs, les marchés publics) . Légalité administrative. Police administrative. Service public.

DROIT ADMINISTRATIF 3 (3Cr)

PUB175 / Pr : PUB174

Le personnel de l'administration (la fonction publique ; le personnel contractuel). Personnel statutaire et non-statutaire des collectivités territoriales et des organismes autonomes. Les biens: domaine public, domaine privé. Droit de l'urbanisme.

DROIT ADMINISTRATIF 4 (3Cr)

PUB176 / Pr : PUB175

Responsabilité administrative. Contentieux administratif. L'intervention de la puissance publique en matière économique.

DROIT FINANCIER ET FISCAL (3Cr)

PUB177 / Pr : PUB176

Droit budgétaire et Comptabilité publique. Préparation et exécution des lois de finances. Contrôle de l'exécution des opérations budgétaires. Les finances locales. Les principes fiscaux. Les différentes impositions. Le contentieux fiscal.

DROIT RURAL (3Cr)

RUR181

Pr : PUB172, CIV106, PEN152

Droit public rural : la section communale : son administration et son fonctionnement. Protection de l'environnement : eaux, cultures, arbres, forêts, bassins versants, parcs nationaux, chasse, pêche, hygiène rurale.
Force publique rurale : PNH, gardes champêtres et gardes forestiers. Droit privé rural : état civil, les biens, baux ruraux, louage, fermage, bail à cheptel, reproduction animale, bris de clôture et dévastation de culture. Les professions rurales : apiculture, scieries, élevage, reproduction, le commerce des produits agricoles. Les loisirs. Le droit pénal rural

DESCRIPTIF DE COURS

Programme : Licence en Droit

DÉONTOLOGIE DU JURISTE (3Cr)

SJU201

Rôle de l'avocat dans la société. Caractéristiques souhaitées de l'avocat: qualités techniques et valeurs auxquelles et devrait souscrire. Raisons historico-philosophiques de l'existence de règles régissant la profession (privilèges et devoirs de l'avocat). Définition et étendue de la déontologie: règles et éthique. Sources. Codification. Sanctions. Législation et Réglementation haïtiennes y relatives. Etude comparée de déontologie. Réalité et possibilités haïtiennes à partir de mises en situation (études de cas). Règles déontologiques applicables au notaire. Règles déontologiques au magistrat. Règles déontologiques s'appliquant au juriste d'entreprise. Règles déontologiques applicables à l'enseignant.

DROIT DU TRAVAIL (3Cr)

TRA191 / Pr : CIV104, PRO162

Evolution historique, sources et caractères. Organismes administratifs et juridictions. Rapports individuels de travail: analyse du contrat de travail (structures et caractéristiques). Règles de conclusion du contrat de travail. Contenu du contrat de travail. Exécution et extinction du contrat de travail, salaire, durée du travail, congés, conditions de travail, Règlement des conflits. Rapports collectifs de travail : mouvement et droit syndical; conventions collectives. Pouvoirs du chef d'entreprise. Conflits collectifs de travail : grève et lock-out. Règlement des conflits collectifs de travail : commission d'arbitrage

DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (3Cr)

TRA193/ Pr : TRA192

Notion de sécurité sociale : risques sociaux et couverture de ces risques. Développement de la Sécurité Sociale et du Droit de la Sécurité Sociale. Prévention des risques sociaux, hygiène et sécurité en général et en particulier dans le travail. Les organismes de sécurité sociale. La pension. Couverture et réparation des risques d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de maladie et de maternité: principes et modes d'application. Couverture des risques d'invalidité et de décès : principes et modalités de mise en application. Assistance et Aide sociales: définitions, principes et modalités de mise en application.

PROJET DE
FIN
D'ÉTUDES
